Désinformation sur

Certains renortanes et articles sur

Parcoursup et l'accompagnement à

l'orientation scolaire promeuvent le

Psu-ÉN et des orofesseur-es.

l'adolescence, se proclament

romnétent es dans le domaine l

coachino privé en occultant le rôle du

ervice public, en l'occurrence celui des

Une kyrielle de coachs qui, en majorité,

sont sans qualification spécifique, ni sur

les parcours de formation, ni sur la

suchologie et le développement de

Or, aider un-e élève à se projeter dans

l'avenir ne se réduit pas à donner des

informations et faire passer certains

dont la validité scientifique reste à

proposent la plupart des coachs.

Il est dommage que des chaînes

nubliques contribuent à berner les

jeunes et les familles en passant sous

silence l'existence des CIO nublics et

dénonçant pas leur démantèlement en

cours nar la nolitique de ce

gratuits composés de Psy-ÉN, tout en ne

par Parcoursup.

questionnaires d'intérêts professionnels,

l'orientation!

Malgré des annonces tonitruantes, l'« exigence des savoirs » n'est pas à l'ordre du jour.

Le lycée apparaît comme accessoire dans la masse des bouleversements annoncés Ce qui est maintenu envers et contre tout est avant tout idéologique et ce. malgré les dysfonctionnements majeurs qu'ont engendré les réformes Blanquer. Pas de remise en cause de la liberté de choix des spécialités dans la voie géné-rale, pas d'abandon du contrôle continu, pas de révision en profondeur des modalités des énreuves de hac et notam ment du Grand oral, pas de retour au groupe classe, alors que les effets délé tères de sa disparition pour le suivi péda. gogique des élèves et la qualité des collectifs de travail sont avérés.

Quid des stages en Seconde ? À ce jour, alors que les textes réglement taires qui imposent aux élèves de Seconde une séquence d'observation en milieu professionnel sont parus, le ministère n'a toujours pas produit la note de service qui permettrait de comprendre la mise en œuvre du dispo-sitif prévu pour la dernière quinzaine de juin. Dans les lycées, on oscille donc entre le déni et la débrouille, y compris

préparation de rentrée

作品等 \$12.4 m (A). 水水(1) 3.5 **经验,对于**是是是是是一种,

« Je me trouvai dans une forêt obscure, car la route droite était perdue », Inferno, Danti Le fatras ennendré nas les multinles aiustements de la réforme du haccalauréat et les rènles. locales font que l'examen n'est plus lisible. Un autre lycée est possible !

AMIENS

-32

Dès la publication du calendrier. le

SNFS-FSI I n'a cessé d'alerter le ministre nels, comme sur les élèves, en raison d'une cadence de travail difficilement soutenable. Le temps disponible

débrouille sera encore plus réduit qu'à l'accoutumée : bien moins d'une semaine parfois. Le ministère organise ainsi un travail de mauvaise qualité.

-82

abondamment en décembre sur la disparition du « correctif académique : pour, dit-il, redonner la main aux ensei gnant-es sur la notation. Or, ce

« correctif » statistique n'existe pas pour le bac! En revanche, depuis la Entre déni et création du bac Blanquer

avec ses deux jours d'épreuves par spécialité, des modifications de notes en masse ont bien été constatées une forme d'har

ministère refuse de renoncer. La modification des notes attribuées par les correcteurs et correctrices dans un bu d'harmonisation (circulaire de mars 2012) n'est absolument pas abandonnée et les pressions s'exerçant sur les évalua-teurs et évaluatrices continueront.

Contrôle continu sous pression Le changement de calendrier du bacca

lauréat a pour corollaire la volonté du ministère d'élargir le périmètre du Projet local d'évaluation (PLE) qui, règlementairement, ne concerne que les enseignements évalués en contrôle continu. La confusion est entretenue entre la part de contrôle continu du haccalauréat et les notes des hulletins prises en compte dans Parcoursup. La consigne a été donnée d'inclure dans le PLE les pratiques d'évaluation en français, philosophie, et enseignements de spécialité. Donner accès à des notes « fiables » pour un tri optimal des dossiers dans Parcoursup, devient prio-ritaire et passe désormais bien avant l'objectif de permettre les apprentissages que le baccalauréat est censé certifier. Les ministres se suivent et leurs poli

tiques se ressemblent, comme un savant mélange d'improvisation et d'in-jonctions, quitte à organiser le chaos, faute d'écouter les personnels et leurs représentant-es.

Le comité social ministériel a donné lieu à une partie de

De vraies sunnressions de noste

bonneteau. Des emplois sont vraiment supprimés

Y'a vraiment pas moyens!

Le ministère a prétendu compenser les suppressions d'emplois

prendre à ce tour de passe-passe, la réalité est tout autre.

Le schéma d'emploi va diminuer le nombre d'emplois de la

mission enseignement scolaire. En effet, 484 sont supprimés définitivement, 111 sont gardés en réserve. Les établissements publics du second degré, dont les effectifs élèves sont stables,

Pour vendre ses contre-réformes, le MEN fait croire qu'il rétablit exceptionnellement plus d'emplois qu'il n'en supprime sans, pour

tant, que ces créations n'impactent le plafond d'emplois de la mission

ant, que ces creations n'impactent le platont d'emplois de la mission. Bref, il n'y a pas de création d'emplois, mais l'affichage de « moyens d'enseignement » destinés à laisser penser à un effort politique pour l'école. Les crédits mobilisés à cet effet n'ont même pas été identifiés. Par que miracle, la masse salariale, chaque

année consommée en totalité pourrait-elle être réorientée vers les nouveaux besoins? Le ministère aurait-il du mal à reconnaître que le Pacte n'a pas le succès

escompté ? Ces pseudo emplois surnuméraires vont se transformer en surcharge

de travail pour les personnels, ou en recrutements hâtifs de contractuel·les

quand ce sera possible. Les réformes sont mauvaises, les conditions de leur

la dotation horaire (DHG) en février, rappelleront le mépris et l'absence de transparence dans lequel le service public d'éducation est tenu. Aucun texte

officiel n'est paru sur la structure du collège ou les classes prépa-lycée. Il convient donc de s'en tenir aux textes en vigueur. Grégory Frackowiak

mise en œuvre catastrophiques. Les conseils d'administration, décidant obligatoirement de la répartition de

vont préparer la rentrée avec 595 emplois en moins. C'est une centaine d'emplois volatilisés à Lille, en Normandie, à Rennes, Paris,

Besançon. Les situations démographiques particulières de Mayotte, Créteil, Versailles contraignent à des créations d'emplois, mais très

vues en loi de finance initiale. Si les médias se sont laissés

collège Regrouper pour désorganiser

Les alignements de classe vont congestionner tous les emplois du temps à la rentrée prochaine.

À la rentrée 2024, si la réforme annoncée n'est pas repoussée, les classes de Sixième et de Cinquième devraient être mises en barrette par 2, 3 ou 4 pour distribuer les élèves sur 3 niveaux de regroupements, sur la totalité des heures de mathématiques et de français. Pour celle de 2025, cela concernerait tous les

niveaux. Avec la suppression de 484 postes dans le second degré pour la rentrée 2024, la mise en place des regroupements de niveau provoquerait des effec tifs pléthoriques.

Fausses annonces Les créations d'emplois promises dans

les médias pour assurer ces regroupements n'existent pas, il ne s'agit que d'un redéploiement de moyens existants : l'heure de soutien/approfondissement (financée par la

suppression de la technologie en Sixième) et un alourdissement de la charge de travail (heures supplémentaires Pacte). Si

de niveau

marge d'autonomie à siphonner, ce qui multipliera les mesures de carte scolaire et les compléments de service dans les autres disciplines. Et, en pleine crise de recrutement, où trouver les professeur-es de français et des mathéma-tiques nécessaires, s'il y a plus de groupes que de classes?

Vrais problèmes

Seul le regroupement d'élèves les plus fragiles serait garanti à 15... comme pour les ULIS à 10, qui les dépassent fréquemment. Quid des inclusions ? Estce que les élèves avant des PPRE/PAP et PPS se retrouveront dans un même groupe ? Quel serait l'avenir de la structure SEGPA si les élèves en relevant sont inclus-es dans les regroupements ? Quel avenir pour les professeur-es des écoles ayant en charge ces élèves ?

Dans le schéma d'un groupe limité à 15 élèves, les deux autres niveaux de regroupements seraient plus chargés qu'une classe ordinaire Répartir les élèves ne

serait pas simple car les Vers des classes évaluations nationales ne discriminent pas finement les résultats des élèves. Il y aurait des effets de seuil et pas de place pour des élèves dans le regroupement idoine.

Comment travailler ?

disciplines scolaires

Une réforme au service des fondamentaux,

alors qu'aucun texte

paru. N'hésitez-pas à

Un socle et un DNB d'une autre

Le socle est concu comme un

minimum indispensable, et redéfini autour de quatre « familles de compé-

tences » : mathématiques : français

compétences psycho-sociales ; culture générale. Le DNB devient un examen

de passage en Seconde, ce qui est inacceptable et contraire à l'unité du

25 heures à la rentrée 2024

Les annonces

concernant le « choc des savoirs »

sont violentes pour

les élèves et autori-

taires pour les personnels. Elles

actent un renonce-

ment à l'élévation de la qualification de

toute et tous, engagent une runture

dans les progrès de démocratisation du second degré et un abandon des

élèves les plus fragiles à leur sort

La mise en place des regroupements de niveau en français et en mathéma-

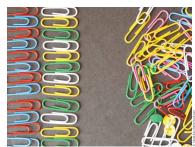
tiques sera notamment financée grâce

à la marge horaire de trois heures par classe. Ainsi, des chefs d'établissements

envisagent déjà de supprimer des ensei-

gnements facultatifs : latin chorale

d'enseignements



travail des professeur-es : une réforme inaccentable

développé contraindrait fortement tous les emplois du temps. Aucun vœu ne pourrait plus être respecté. Le risque de glisser vers des classes de niveau ne serait pas négligeable. Pour les professeur-es de mathéma-

tiques et de français, les difficultés sont nombreuses. Comment être profes-seur-e principal-e d'une classe ? À quels conseils de classe assister ? À la rentrée 2025, ils et elles devraient enseigner à tous les niveaux du collège afin d'assurer les alignements de classe. Une progression commune s'imposerait. Cette réforme, inacceptable car

élitiste et ségrégative, promet une nette dégradation des conditions de

travail des professeur-es, autant de raisons pour se mobiliser le 1ee février pour lui faire échec. Anne-Sophie Legrand

Quartiers politiques de la ville (QPV)

Le décret du 29 décembre 2023 actualise la carte des QPV, avec application au 1er ianvier 2024. En France hexagonale, 960 quartiers sont maintenus mais voient leur périmètre évoluer, 291 sont conservés sans changement et 111 nouveaux quartiers entrent dans le dispositif. Il u a ussi 40 quartiers sortants, ce qui fera 1362 territoires inscrits dans ce classement. Pour l'outre-mer, la révisio des OPV devrait avoir lieu en 2024 et entrer en vigueur le 1er janvier 2025.

Le gouvernement affiche l'objectif de « généraliser » les cités éducatives dans les QPV d'ici 2027. La carte de l'éducation prioritaire doit être revue nour la rentrée 2025 dans l'objectif les 208 cités éducatives couvrent

La question du financement des cités éducatives se pose : il ne pourra sans doute pas être aussi élevé qu'à ce jou si elles se démultiplient. Rappelo nu'elles favorisent l'entrisme des élus locaux et d'une multitude d'associations.

rentrée 2024

Et maintenant les textes Coup de balai à tous les niveaux!

qui réduit les horaires disciplinaires : en le collège et l'une des troies voies du Ŝixième les enseignements passent de 26 à Des programmes et des pratiques

> Moins de savoirs, plus

ainsi que des groupes en sciences ou Il s'agirait d'abord pour le Conseil supé-rieur des programmes (CSP) de revoir en langues vivantes, par exemple. Prio-rité aux fondamentaux ministériels oblige! Dans certains collèges, les les programmes en intégrant les quatre horaires d'enseigne dimensions ments obligatoires semblent aussi menacés, nouveau socle. Les

vous rapprocher de votre section départementale et/ou acadé-mique du SNES-FSU.

nour houssole les nédagopour boussoie les peaago-gies les plus efficaces éprou-vées par la science et la pratique ». L'ensemble des programmes de la aternelle à la Troisième sera revu programmes du lycée. Les premiers concernés : mathématiques (pour permettre une épreuve en Première) et les langues vivantes (voir détail et calendrier dans le 16 pages spécial

programmes seront

construits autour d'ob-

jectifs annuels, voire infra-annuels, « avec

Collège-lycée joint à L'US).

Pour un système éducatif émanci pateur et démocratisant, mobilisonsnous le 1" février! Sandrine Charrier

Le cadre réglementaire pour appliquer les annonces Attal et Macron sera présenté en CSE début février second degré où rien ne doit faire

> Toute modification voulue par le ministre ne peut pas être mise en œuvre avant la publication des textes officiels. En conséquence, il faut s'opposer à certaines directions, impatientes de présenter en CA des mesures qui n'ont aucun cadre légal. Au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le SNES-FSU fera tout pour limiter leur portée.

En Sixième et Cinquième

Le ministère envisage un nouvel arrêté pour la rentrée 2024 sur les horaires de Sixième et Cinquième. Ceux de mathématiques et de français seraient orga maiques et de trançais seraient orga-nisés par regroupements de trois niveaux (fort/moyen/faible) avec le groupe d'élèves les plus faibles à 15. L'heure de soutien-approfondissement en Sixième serait supprimée et les movens ainsi récupérés (1 500 emplois) seront redéployés pour financer partiellement les groupes à 15 (aucun plafond n'existe pour les autres), ce qui sera largement insuffisant. L'autonomie des établissements sera une fois de plus convoquée pour mettre en œuvre une réforme inapplicable, notamment en siphonnant la part libre des DHG. Une autorisera juste deux niveaux, une aubaine si aucun-e collègue surnumé-raire n'est disponible dans l'alignement ou si aucun moven n'est attribué pour

EMC et DNB

Le ministère réfléchit par ailleurs à deux heures hebdomadaires de soutien en mathématiques et français sur tout le collège, à confier notamment aux professeur-es des écoles pacté-es. Le SNES-FSU contestera cette nouvelle offensive qui neutralise les différences entre des métiers et des corps statu-taires pourtant bien distincts.

Le doublement de l'horaire d'EMC dès la Cinquième devrait être financé, éventuellement de manière annualisée, pour des projets confiés à tout collègue olontaire. Le SNES-ESU revendique que ces moyens horaires reviennent à l'histoire-géographie.

Le ministère imposera à la rentrée un lycée préfigurateur par département avec une classe prépa-lycée réunissant des élèves recalé-es au DNB. La généralisation est prévue après la session 2025 du nouveau DNB. Un texte précisera les contenus, les horaires et les débouchés de ces classes loin d'être des passerelles car voulues comme des sas de relégation pour les élèves sans autre

Le Pôle d'appui à la scolarité (PAS)

les moyens d'enseignement prétenduement redéployés au cours de l'année scolaire.

Le gouvernement a présenté, lors de la Conférence nationale du handiran (CNH) de 2023, la création des PAS à la place des nôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), comme une avancée. C'est en fait une reprise en main par l'administration de l'attribution – ou non – d'un e AESH à la place de la MDPH. Le considérant comme un cavalier lénislatif, le Conseil constitutionnel a censuré l'article qui créait le PAS dans la loi de

Le SNES-FSU continue de demander la suppression des PIAL et dénonce les expérimentations des PAS auxquelles le ministère n'a pas renoncé, maloré la censure du Conseil constitutionnel.

Podcast sur l'éducation

« Docs sur l'Éduc, la parole à celles et ceux qui font l'école. »

Ce podcast sur l'éducation, ses métiers, l'éducation prioritaire, est réalisé à Marseille et dans sa réninn nar notre ramarade Alain Barlatier. Le café pédagogique en entreprend une publication hebdomadaire tous les vendredis. C'est une réflexion sur les métiers de l'éducation, les pratiques, dans les quartiers noqulaires, sur l'histoire et les nersnertives de l'éducation prioritaire. Il présente un repard croisé de chercheurs et chercheuses, de syndicalistes, de professeur-es et personnels exerçant en éducation prioritaire. Pour son premier épisode, il donne la parole à un militant du SNES-FSU, professeur de mathématiques au collège Vieux-Port à Marseille (classé REP+).

► EAS et EMC En attente d'arbitrages

L'horaire d'EMC sera bien doublé en collège, sans

diminuer les horaires d'histoire-géographie. La date de mise en œuvre de cette mesure n'a pas été nrérisée Les heures d'EMC nourraient renendant être annualisées au curle 4. Le SNES-ESU demande qu'ils restent attachés à l'histoire géographie. Quant aux projets de programmes su lesquels travaille le CSP dequis juin dernier, ils ne sont touinurs nas en linne. C'est aussi le cas nour ceux d'éducation à la sexualité (EAS), prévus du cours préparatoire à la Terminale. Ils sont en attente de nublication depuis novembre (voir deux pages dans L'US MAG#841).

Technologie

Nouveau programme du cycle 4 au CSE

Le SNES-FSU a voté contre les nouveaux programmes de technologie de cycle 4 au Conseil supérieur de l'éducation le 18 ianvier. Concus avec des préreguis, ils passent sous silence la sunnression de la technologie en Sivième I Par ailleurs l'absence de contenus tertiaires oréfinure une franilisation des classes STMG au lucée. Le SNES-FSU a pris l'initiative d'un vœu intersyndical avec la FCPE pour que l'heure d'enseignement en technologie soit rétablie en Sixième en lieu et nlace de l'heure de soutien-annrofondissement, elle-même supprimée à la rentrée pour financer partiellement les regroupements de niveau. Ce vœu a été adopté avec 54 voix pour, O contre et 3 en abstention. Les programmes de cucle 4 not été sévèrement rejetés avec 42 voix contre. 17 en abstention et 1 seule voix pour, celle du MEDEF



1122

Théâtre et histoire des arts

De nouveaux enseignements artistiques obliaatoires?

Emmanuel Macron a annoncé la mise en place du Théâtre et de l'histoire des arts, notamment au collène, dès la rentrée 2024. Mais comment raiouter deux enseignements obligatoires dans l'emploi du temps des élèves, sans augmenter les horaires disciplinaires des élèves ? Et quelle formation nour les orofesseur-es ? Une certification comme au lucée ? Pourrait-il s'apir d'intervenant-es extérieur-es. d'associations, avec en particulier le 2S2C (dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme)?

Il serait en tout cas inacceptable de diminuer les horaires disciplinaires – et notamment ceux des arts plastiques et de l'éducation musicale – ou d'optionnaliser ces disciplines pour installer de nouveaux enseignements.